



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JANVIER 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 12 décembre 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 9 janvier 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Fixation loyers :

- Fixe les loyers suivant à compter du 1^{er} février 2014 :
 - 1 Rue d'Aval Prieuré ➤ 702.12 € SITC
 - 12 Rue d'Aval ➤ 377.94 € Mme SERAULT, Ostéopathe
 - Rue du Camp Atelier ➤ 500 € Communauté de Communes du Castelbriantais

Demande subvention DETR:

- Sollicite l'attribution d'une subvention dans le cadre de la D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les aménagements sécurité Rue du Pont Neuf.

Lotissement du Champ de Foire :

- Détermine le prix de chaque lot suite à une modification des surfaces.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 14 janvier 2014

Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 9 janvier 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 27 février 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Affaires scolaires :

-Validation du coût d'un élève école publique- Année 2013 :

- Valide le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique pour l'année 2013, soit 519.67 €.
- Fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée à 519.67 € par élève conformément au contrat d'association.
- Valide le coût des fournitures scolaires d'un élève de l'école publique pour l'année 2013, soit 34 €.
- Fixe le montant de la subvention pour fournitures scolaires année 2014/2015 à 34 €.
- Fixe le montant de la participation des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique à 553.67 € (519.67 € + 34 €).

-Animations extra-scolaires :

- Fixe à 12.50 € par élève et par an le montant de la subvention à verser pour animations extrascolaires.

Informatique mairie :

- Décide de renouveler le contrat « Horizon On Line » passé avec la société JVS-MAIRISTEM concernant les logiciels de gestion administrative, pour une durée de 3 ans.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays de la Mée:

- Accepte la demande de retrait de la commune d'Abbaretz du SIAEP et approuve les conditions de retrait.

Etiquettes élections :

- Fixe à 40 € le prix d'un jeu d'étiquettes à destination des candidats aux élections municipales.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 3 mars 2014
Le Maire,



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Compte de Gestion – Année 2013 :

➤ Approuve l'ensemble des comptes de gestion dressés par le Receveur.

Compte Administratif – Année 2013 :

➤ Approuve le compte administratif du budget d'assainissement

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 44 959.97 €	Dépenses : 37 421.88 €
Recettes : 55 053.38 €	Recettes : 80 368.67 €
Excédent global : 53 040.20 €	

➤ Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 13 451.49 €

- 10 000.00 € art 1068 – Section d'investissement
- 3 451.49 € art 002 – Section de fonctionnement

➤ Approuve le compte administratif du budget de la commune

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 1 251 771.19 €	Dépenses : 634 205.78 €
Recettes : 1 612 820.04 €	Recettes : 763 695.88 €
Excédent global : 490 538.95 €	

➤ Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 377 046.60 €

- 375 000.00 € art 1068 – Section d'investissement
- 2 046.60 € art 002 – Section de fonctionnement

➤ Approuve le compte administratif du budget Lotissement du Champ de Foire

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 46 122.36 €	Dépenses : 46 122.36 €
Recettes : 46 122.36 €	Recettes : 0 €
Déficit global : 46 122.36 €	

Budget 2014 :

➤ Vote le budget 2014 du Service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

⇒ Section de fonctionnement : 64 554.00 € ⇒ Section d'investissement : 496 300.00 €

➤ Vote le budget 2014 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 1 364 501.00 €
- Section d'investissement : 1 326 861.00 €

➤ Vote le budget Lotissement « Le Champ de Foire » qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 303 290.00 €
- Section d'investissement : 243 412.00 €

➤ Décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2014:

- Taxe d'habitation : 13.30 %
- Taxe foncière propriété bâtie : 12.60 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 43.51 %

Subvention année 2014 :

➤ Vote les subventions suivantes :

Société Courses Erbray- Moisson	250.00 €	Judo Club la Meilleraye	90.00 €
Office Cantonal des Sports	596.00 €	Asst Sportive EDDMM	1 500.00 €
Asst Maintien à Domicile PA	120.00 €	Asst Sportive Moisson Basket	850.00 €
Tradition et Environnement	400.00 €	Amis de la Forge	400.00 €
Instance de Gérontologie	200.00 €	Comité des Fêtes	1 650.00 €
Amicale Laïque (USEP)	500.00 €	Brême du Don	400.00 €
Asst Pêche Loisirs-Ecole Pêche	152.00 €	Amicale des Sapeurs Pompiers	653.00 €
CAUE	80.00 €	CCAS Moisson	6 156.00 €
ADAPEI Châteaubriant	63.00 €	Bretagne Vivante (exceptionnel)	150.00 €

Création voie du Clos Bédy :

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec l'entreprise HERVÉ 44- Juigné les Moutiers, pour la réalisation des travaux de création de la voie du Clos Bédy, pour un montant de 249 482.87 € HT.

Fait à Moisson-la-Rivière, le 18 mars 2014

Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal, réuni le 9 avril 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Commissions communales et représentants associations :

➤ Les membres des différentes commissions, et représentants dans les associations ont été désignés, à savoir :

COMMISSIONS :	MEMBRES : Le Maire (dans toutes les commissions)	
- FINANCES – BUDGET – INVESTISSEMENT	- Jean-Joseph PINARD - Patrick GALIVEL - Gérard BLAIS	- Philippe HALET - Joseph LALLOUÉ
- BATIMENTS COMMUNAUX	- Jean-Joseph PINARD - Patrick GALIVEL - Loïc BELAY - Gérard BLAIS	- Claudine GRAINDORGE - Philippe HALET - Michel PASSELANDE
- SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	- Dominique CHIRADE - Marie-Jo LEMAITRE - M.Madeleine DELAUNAY - Maryse GAUTHIER	- Fanny MARHUENDA - Annette PIETIN - Yveline VOITON
- VOIRIE – ASSAINISSEMENT - TRAVAUX PUBLICS - MATERIEL	- Dominique PLOTEAU - Marie-Jo LEMAITRE - Loïc BELAY	- Gérard BLAIS - Joseph LALLOUÉ - Michel PASSELANDE
- JEUNESSE – SPORTS – LOISIRS - TOURISME	- Patrick GALIVEL - MarieJo LEMAITRE - Brigitte BELAY	- David CROSSOUARD - Fanny MARHUENDA - Annette PIETIN
- INFORMATION - COMMUNICATION	- Patrick GALIVEL - Dominique CHIRADE - Maryse GAUTHIER	- Fanny MARHUENDA - Yveline VOITON
- AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT	- Dominique PLOTEAU - Marie-Jo LEMAITRE - Dominique CHIRADE	- Gérard BLAIS - Philippe HALET - Joseph LALLOUÉ

- CULTURELLE	- Patrick GALIVEL - Dominique CHIRADE - Loïc BELAY	- David CROSSOUARD - M.Madeleine DELAUNAY - Maryse GAUTHIER
- CADRE DE VIE – FLEURISSEMENT - AMENAGEMENT PAYSAGER	- Dominique CHIRADE - Marie-Jo LEMAITRE - Brigitte BELAY	- David CROSSOUARD - Annette PIETIN
- AMENAGEMENT DU BOURG ET SECURITÉ – URBANISME- ECLAIRAGE PUBLIC	- Jean-Joseph PINARD - Patrick GALIVEL - Dominique PLOTEAU - Brigitte BELAY	- Loïc BELAY - Claudine GRAINDORGE - Philippe HALET
- OUVERTURE DES PLIS ET APPEL D’OFFRES	<u>Titulaires (3)</u> - Dominique PLOTEAU - Claudine GRAINDORGE - Michel PASSELANDE	<u>Suppléants (3)</u> - Dominique CHIRADE - M.Madeleine DELAUNAY - Loïc BELAY

<u>REPRESENTANTS :</u>	
A.C.P.M.	- Jean-Joseph PINARD
OFFICE CANTONAL DES SPORTS	- Toute la commission des sports
OFFICE CULTUREL CANTONAL	- Toute la commission culturelle
LES AMIS DE LA FORGE	- Marie-Jo LEMAITRE - Marie-Madeleine DELAUNAY
AMADPA	- Marie-Jo LEMAITRE
RAP	- Claudine GRAINDORGE - Dominique CHIRADE
CONSEIL D’ADMINISTRATION MAISON DE RETRAITE	- André LEMAITRE
CORRESPONDANT DEFENSE	- Jean-Joseph PINARD

Syndicats intercommunaux:

➤ Les membres des différents syndicats intercommunaux ont été élus, à savoir :

SYNDICATS :	Délégués Titulaires :	Suppléants :
- SITC REGION CHATEAUBRIANT NOZAY DERVAL	- Marie-Josèphe LEMAITRE - Dominique CHIRADE	
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP)	- Jean-Joseph PINARD	- Patrick GALIVEL

- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE- ATLANTIQUE (SYDELA)	- Jean-Joseph PINARD - Dominique PLOTEAU	- Michel PASSELANDE - Annette PIETIN
- SI DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DU DON	- Joseph LALLOUÉ - Philippe HALET	- Dominique PLOTEAU

C.C.A.S :

➤ Fixe à 10 le nombre des membres du CCAS : 5 membres élus par le Conseil Municipal, 5 membres nommés par arrêté du Maire.

- Les membres élus par le Conseil Municipal, sont :
 - Marie-Josèphe LEMAITRE
 - Dominique CHIRADE
 - Marie-Madeleine DELAUNAY
- Annette PIÉTIN
- Yveline VOITON

Indemnité de fonction du Maire :

➤ Fixe à l'unanimité le montant de l'indemnité au taux plein, soit 40% de l'indice 1015, sans majoration pour chef-lieu de canton.

Indemnité de fonction des Adjointes :

- Décide de fixer à l'unanimité les indemnités de la façon suivante :
- 1^{er} adjoint : 16.50 % de l'indice 1015
 - 2^{ème} adjoint : 15% de l'indice 1015
 - 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} adjoint : 12% de l'indice 1015

Délégation du Conseil Municipal au Maire :

- Donne délégation au maire pour :
- La passation des marchés de travaux inférieurs à 15 000 € HT, de fournitures et services inférieur à 5 000 € HT et passés selon la procédure adaptée.
 - Ester en justice au nom de la commune
 - La délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 14 avril 2014

Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du compte rendu de la réunion du 9 avril 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 22 mai 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Commission communale des Impôts :

- Propose 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants parmi lesquels la Direction Départementale des Finances Publiques désignera 6 titulaires et 6 suppléants.

Commission intercommunale des Impôts Directs:

- Désigne Mr Loïc BELAY, commissaire titulaire ; Mr Jean-Joseph PINARD, commissaire suppléant pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs auprès de la Communauté de Communes du Castelbriantais.

Commission évaluation des charges- Communauté de Communes du Castelbriantais :

- Désigne Mr André LEMAITRE pour représenter la commune au sein de la commission d'évaluation des charges de la Communauté de Communes du Castelbriantais.

- Approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges présenté par la Communauté de Communes du Castelbriantais et approuve le nouveau montant de l'attribution de compensation communautaire.

Indemnités diverses:

- Décide d'attribuer une indemnité de Conseil au Receveur Municipal au taux de 75%.

- Décide de verser à la paroisse Saint Joseph du Don, l'indemnité de gardiennage de l'église à taux plein pour un montant de 474.22 €.

- Décide de verser des indemnités kilométriques pour les frais de déplacement des conseillers municipaux pour des trajets supérieurs à 15 kms.

Révision loyer:

- Fixe le montant du loyer 16 rue du Pont Neuf à 1375.88 € par mois à compter du 1^{er} juin 2014.

Travaux voirie:

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise HERVÉ 44- Juigné-les-Moutiers pour la réalisation des travaux d'enduits d'usure pour un montant de 44 000 € HT.

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise RICHARD 44- Ruffigné pour la réalisation des travaux de curage et dérasement des fossés, pour un montant de 14 629.10 € HT

- Et retient la proposition de l'Entreprise COLAS 44-Rezé pour la fourniture du PATA pour un prix à la tonne de 930.00 € HT, mise en œuvre manuelle, et 870.00 € HT pour une mise en œuvre automatique.

Travaux bâtiments:

- Décide de remplacer les fenêtres du logement situé 16 rue du Pont Neuf et retient la proposition de l'Entreprise CONAND 44- Moisson-la-Rivière pour la somme de 14 113.00 € HT.

-Décide la réfection des sanitaires sur le site des Forges et retient la proposition de l'Entreprise EPRB – 44 La Chapelle Glain pour un montant de 2608.63 € HT.

- Décide la réparation des cloches de l'église et accepte le devis de l'Entreprise LUSSAULT 85- Tiffauges pour un montant de 2421.00 € HT.

Affaires scolaires:

- Restaurant scolaire :

- Décide de revoir les tarifs applicables pour la rentrée 2014/2015 :
 - Repas permanent : 3.55 € soit la carte annuelle 480.00 € (avec prélèvement mensuel)
 - Valide le règlement intérieur

-Accueil périscolaire

- Vote les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2014/2015.

Tranche	Prestation horaire	Prestation à la ½ heure
Tranche 1 QF inférieur à 400 €	0.80 €	0.40 €
Tranche 2 QF entre 400 € et 650 €	0.92 €	0.46 €
Tranche 3 QF entre 651 € et 950 €	1.04 €	0.52 €
Tranche 4 QF entre 951 € et 1250 €	1.12 €	0.56 €
Tranche 5 QF supérieur à 1251	1.24 €	0.62 €

- Valide le règlement intérieur.

-Accepte la demande présentée par l'Ecole privée Sainte Marie de la Meilleraye-de-Bretagne concernant la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école, pour 2 enfants fréquentant cette école et résidant à Moisdon-la-Rivière.

Acquisition immeuble La Forge:

- Décide l'acquisition de l'immeuble située 3 rue de la Halle du Fourneau (ancien restaurant) pour un prix de 140 000 € hors frais de notaire, et 10 000 € de mobilier.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 30 mai 2014
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIIN 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du compte rendu de la réunion du 22 mai 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 26 juin 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Eclairage public- Rue du Pont Neuf :

- Accepte la participation financière à verser au SYDELA pour l'extension de l'éclairage public, soit 10 017.41 €

Achat véhicules service voirie:

- Accepte le devis présenté par le garage « MOISDON AUTOMOBILES » pour l'achat d'un camion de marque NISSAN et s'élevant à la somme de 13 973.15 € HT.

- Accepte le devis présenté par le garage « MOISDON AUTOMOBILES » pour l'achat d'une remorque porte-engins et s'élevant à la somme de 4 575.00 € HT

Personnel communal :

- Décide la modification de la durée du temps de travail d'un poste d'adjoint technique 11.49 H par semaine temps annualisé service restaurant scolaire.

- Décide de créer un poste en contrat aidé, 20 heures semaine, pour le service scolaire : restaurant scolaire, école, accueil périscolaire.

C.C.C- Comités consultatifs:

- Désigne les représentants de la commune aux différents comités consultatifs.

Association des Maires de France:

- Adopte la motion de soutien aux demandes portées par l'AMF : alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Aménagement du bourg:

- Décide de lancer l'opération d'aménagement du bourg et sollicite les subventions auprès du Conseil Général.

Décisions modificative:

- Accepte les virements de crédits entre articles.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 30 juin 2014
Le Maire,
A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AOUT 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du compte rendu de la réunion du 26 juin 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 28 août 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Nouveaux rythmes scolaires :

- Valide les horaires des cours de l'école publique le mercredi matin : 8h55 – 11h55
- Décide que les nouveaux temps d'accueil périscolaire du soir dégagés par la mise en place des rythmes scolaires seront facturés pour une demi-heure par jour et par enfant.

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations:

- Décide de contracter un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Personnel communal :

- Décide de créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2014.

Communauté de Communes:

- Autorise le Maire à signer la convention à passer avec la Communauté de Communes du Castelbriantais pour le remboursement de prestations.

Dématérialisation des actes:

- Autorise le Maire à signer un avenant à la convention de novembre 2013 concernant la télétransmission des marchés publics.

Prime à la capture:

- Fixe le montant de la prime à la capture à 3 € par ragondin.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 4 septembre 2014
Le Maire,
A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du compte rendu de la réunion du 28 Août 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 25 septembre 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Le Clos Bédy :

- Accepte le devis du Cabinet AIR et Géo pour la réalisation des bornages des terrains (2785.00 € HT)
- Fixe le prix de vente des terrains à 40 € le m².

Bâtiments communaux:

- Décide de solliciter le Cabinet MASSON pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant des travaux de rénovation de la Salle Saint Louis, ainsi que l'aménagement des classes de l'ancienne école Saint Jean.
- Décide de solliciter le Cabinet MALLERET, pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement du restaurant de la Forge ainsi que les travaux d'extension de la salle des Sports et les travaux de réfection du sol.
- Accepte le devis présenté par J.CONAND concernant la fourniture et la pose de portes de garage au 16 Rue du Pont Neuf (2125.00 € HT).
- Accepte le devis présenté par EMCG concernant la modification de 3 portes dans les locaux du SIAD- 35 Rue de Bel Air (1044.18 € HT)

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 26 septembre 2014
Le Maire,
A.LEMAITRE



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du compte rendu de la réunion du 25 septembre 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 30 octobre 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Contrats assurances :

- Autorise le Maire à signer les contrats à passer à compter du 1^{er} janvier 2015 avec :

- Groupama : lot n°1-dommages aux biens, prime annuelle : 6930.15 €
lot n°4-véhicules à moteur, prime annuelle : 3195.91 €
- SMACL : lot n°2- Responsabilité civile, prime annuelle : 1362.50 €
lot n°5 : Risques statutaires, prime annuelle : 10 761.33 €
- Breteuil assurances :
lot n°3 : Protection juridique, prime annuelle : 600.00 €

Surtaxe assainissement 2015:

- Décide de maintenir les tarifs actuels, soit 26.00 € HT le montant de la prime d'abonnement, 0.7800 € HT le montant de la surtaxe par m3 d'eau facturé, et pour les habitations n'ayant pas de compteur d'eau, un forfait de 52.00 € HT par habitation et par an.

Echange et vente de terrain:

- Décide de procéder à un échange de terrain entre la commune et la SCI Christophe ROUL avec soulte au bénéfice de la commune d'un montant de 981 €.
- Décide de vendre à la SCI Christophe ROUL, une parcelle de 183 m², rue de Bel Air pour un montant de 6000 €.
- Décide de vendre rue du Clos Bédy, un terrain de 491 m² sur lequel se trouve une grange en pierres à rénover au prix de 26 000 € hors frais.

Rapport d'activités 2013:

- Prend connaissance des rapports d'activités 2013, dressés par :

- Atlantic'eau
- Syndicat du Bassin Versant du Don
- SAUR délégataire du service assainissement
- SYDELA

Accueil périscolaire- collaborateur occasionnel:

- Décide de faire appel à des collaborateurs occasionnels pour assurer certaines animations et autorise le Maire à signer les conventions d'accueil.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 5 novembre 2014
Le Maire,
A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 30 octobre 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 27 novembre 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Rapport d'activités 2013 :

➤ Prend acte des rapports d'activités 2013 présentés par la Communauté de Communes du Castelbriantais.

Tarifs communaux :

➤ Fixe les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2015, comme suit :

Immeuble ➤ 8 rue d'Entre-les-Murs ⇨ 330.00 €

Salle Saint-Louis :

	du 16/04 au 14/10		du 15/10 au 15/04		Caution
Rassemblement obsèques	42 €		51 €		127 €
location hall	117 €		124 €		127 €
	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	
location salle + hall + sono scène	373 €	188 €	419 €	209 €	365 €
location salle + hall + sono scène + régie	419 €	209 €	468 €	233 €	611 €
Répétitions	63 €		89 €		127 €
Frais de nettoyage	127 €				
Associations Moisdonnaises	1 ^{ère} séance gratuite		Séance suivante : 70 € par séance		

Salle Polyvalente :

	du 16/04 au 14/10	du 15/10 au 15/04	<u>Caution</u>
Vins d'honneur	83 €	101 €	128 €
Rassemblement obsèques	43 €	52 €	128 €
Repas :			
Petite Salle	83 €	101 €	128 €
Les 2 salles	154 €	169 €	128 €
Frais de nettoyage	128 €		
Verre cassé	1 € l'unité		

Halle du Fourneau :

	Particuliers et traiteurs	Associations moisdonnaises si manifestation payante	Caution	Chauffage *
Utilisation de la salle				Sur relevé consommation réelle 0.15 €/Kwh
1 jour	208 €	104 €	104 €	
Jour supplémentaire consécutif	104 €		104 €	
Mariage	312 €		104 €	
Vin d'honneur	154 €		104 €	
Verre cassé	1 € l'unité			

*Chauffage : Association disposant de la salle à titre gratuit = 50% du coût.

Tarifs cimetière :

TERRAIN de 2 m² :

- ↻ concession pour 30 ans : 112 €
- ↻ concession pour 50 ans : 213 €

CAVURNES :

- ↻ concession pour 15 ans : 49 €
- ↻ concession pour 30 ans : 87 €
- ↻ concession pour 50 ans : 123 €

COLUMBARIUM :

- ↻ concession pour 15 ans : 476 €
- ↻ concession pour 30 ans : 837 €
- ↻ concession pour 50 ans : 1212 €

Droit de place :

- 10 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) sans électricité
- 14 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) avec électricité
- 35 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées occasionnellement.

Taxe d'aménagement :

- Décide de maintenir à 1% le taux de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/2015.
- Décide d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration, à compter du 01/01/2015.

Contrat affermage assainissement :

- Autorise le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat d'affermage, qui porte la rémunération due à la SAUR à :
 - Part fixe : 34.09 € HT
 - Part proportionnelle m3 : 0.9814 € HT

Bâtiment 35 rue de Bel Air :

- Décide de refaire les enduits (façade nord) et retient la proposition de la SARL ECR 44-RIAILLÉ pour la somme de 9 015 € HT.
- Décide de traiter les bas de pente de charpente et retient la proposition de la SARL CONAND pour un montant de 640 €.

Cession de terrain :

- Cède à la Société Atlantique Habitations le terrain situé Rue du Clos Bédy pour la construction de six logements sociaux, au prix de 13 000 € et autorise le Maire à signer l'acte notarié.

Décision modificative :

- Accepte la décision modificative n°1 du budget assainissement – virements de crédits.

Demande de subvention DETR :

- Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les aménagements de sécurité Rue de la Gare.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 4 décembre 2014
Le Maire,

A.LEMAITRE

MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE

Loire-Atlantique
Tél : 02.40.07.61.07
Fax : 02.40.07.23.05



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 27 novembre 2014.

Le Conseil Municipal, réuni le 18 décembre 2014 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Travaux aménagement du bourg :

➤ Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise HERVÉ 44 Juigné-des-Moutiers, pour la réalisation des travaux d'aménagement du bourg, pour un montant de 628 277.65 € HT.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 19 décembre 2014

Le Maire,
Mr André LEMAITRE